

La Présidente de la Commission de discipline

à

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission  
de discipline

A Tours,

**SECTION DISCIPLINAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**  
**FORMATION COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES USAGERS**

Réf. : SD/664

**Objet :** Convocation à une audience de la Commission de discipline

*Envoi par courrier électronique*

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir participer à la prochaine Commission de discipline de la Section disciplinaire de l'Université de Tours compétente à l'égard des usagers qui se tiendra en **deux séances** :

**Séance du mercredi 10 juillet 2024 de 8 heures 30 à 18 heures**

à l'Université de Tours  
Site universitaire du Plat d'Étain  
Salle DJ110 – Bâtiment D – Rez-de-jardin  
60, rue du Plat d'Étain 37000 Tours

Au cours de cette audience seront évoquées les affaires listées ci-dessous (dossiers joints) :

	Prénom NOM	Faits reprochés	Type de procédure
1	██████████	Avoir adopté un comportement visant à contourner les règles applicables à l'épreuve de Licence 3 informatique pour l'EP 1 « administration des bases de données », ces faits constituant une fraude ou tentative de fraude commise durant l'épreuve subie	Procédure normale
2	██████████	Avoir utilisé lors d'un examen de 1er semestre de Licence 2 Droit civil des documents prohibés, ces faits constituant une fraude ou tentative de fraude lors d'une épreuve	Procédure normale
3	██████████	Fraude ou tentative de fraude commise durant un examen de droit civil	Procédure de reconnaissance des faits
4	██████████	Fraude ou tentative de fraude commise durant un examen d'anglais	

			Procédure de reconnaissance des faits
5	[REDACTED]	Avoir reçu ou tenté de recevoir de l'aide extérieure dans le cadre d'une épreuve de contrôle continu en licence informatique 2e année, ces faits constituant une fraude ou tentative de fraude commise durant une épreuve	Procédure normale
6	[REDACTED]	Avoir donné ou tenté de donner de l'aide à un autre étudiant dans le cadre d'une épreuve de contrôle continu en licence informatique 2e année, ces faits constituant une fraude ou tentative de fraude commise durant une épreuve	Procédure normale
7	[REDACTED]	Avoir utilisé deux documents prohibés durant une épreuve en contrôle continu de physiologie animale, ces faits constituant une fraude ou tentative de fraude lors d'une épreuve	Procédure normale
8	[REDACTED]	Avoir falsifié des certificats médicaux, ce comportement portant atteinte au bon fonctionnement de l'établissement	Procédure normale
9	[REDACTED]	Avoir volontairement dégradé du matériel de l'Université, en l'espèce une caméra de vidéosurveillance, ce comportement constituant un trouble à l'ordre et au bon fonctionnement de l'établissement	Procédure normale
10	[REDACTED]	Avoir volontairement dégradé du matériel de l'Université, en l'espèce une caméra de vidéosurveillance, ce comportement constituant un trouble à l'ordre et au bon fonctionnement de l'établissement	Procédure normale
12	[REDACTED]	Violences verbales, insultes, menaces notamment de mort, envers des étudiants, pour avoir suivi une étudiante jusque chez elle, ce comportement constituant un trouble à l'ordre, au bon fonctionnement et à la réputation de l'université	Procédure normale



**Séance du mercredi 17 juillet 2024 de 8 heures 30 à 17 heures 30**

à l'Université de Tours  
Site universitaire du Plat d'Étain  
Salle E2100 – Bâtiment E – 2<sup>e</sup> étage  
60, rue du Plat d'Étain 37000 Tours

Au cours de cette audience seront évoquées les affaires listées ci-dessous (dossiers joints) :

	Prénom NOM	Faits reprochés	Type de procédure
1	[REDACTED]	Avoir, sur une période de plusieurs mois, au sein de son laboratoire et en dehors, mis en cause son ex-compagne, elle-même doctorante, en l'accusant d'être violente et ce sans jamais saisir un mécanisme institutionnel pouvant traiter les faits dénoncés, cette attitude ayant porté atteinte à la réputation et à la dignité de la doctorante. De plus, l'étudiant a, à plusieurs reprises, adopté un comportement menaçant et insultant avec d'autres doctorants de son laboratoire. En conséquence, l'ensemble de ces faits peut se qualifier en un comportement constituant un trouble à l'ordre et au bon fonctionnement de l'université	Procédure normale
2	[REDACTED]	Avoir, durant un cours, participé à l'élaboration d'images à connotation raciste, antisémite et discriminante, mais aussi d'images portant atteinte à la dignité des enseignants-chercheurs, ce comportement constituant un trouble à l'ordre et au bon fonctionnement de l'établissement	Procédure normale
3	[REDACTED]	Avoir, durant un cours, participé à l'élaboration d'images à connotation raciste, antisémite et discriminante, mais aussi d'images portant atteinte à la dignité des enseignants-chercheurs, ce comportement constituant un trouble à l'ordre et au bon fonctionnement de l'établissement	Procédure normale
4	[REDACTED]	Avoir, durant un cours, participé à l'élaboration d'images à connotation raciste, antisémite et discriminante, mais aussi d'images portant atteinte à la dignité des enseignants-chercheurs, ce comportement constituant un trouble à l'ordre et au bon fonctionnement de l'établissement	Procédure normale
5	[REDACTED]	Avoir, durant un cours, participé à l'élaboration d'images à connotation raciste, antisémite et discriminante, mais aussi d'images portant atteinte à la dignité des enseignants-chercheurs, ce comportement constituant un	Procédure normale

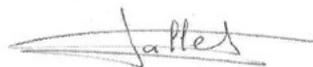
		trouble à l'ordre et au bon fonctionnement de l'établissement	
6	[REDACTED]	Avoir, durant un cours, participé à l'élaboration d'images à connotation raciste, antisémite et discriminante, mais aussi d'images portant atteinte à la dignité des enseignants-chercheurs, ce comportement constituant un trouble à l'ordre et au bon fonctionnement de l'établissement	Procédure normale
7	[REDACTED]	Avoir, durant un cours, participé à l'élaboration d'images à connotation raciste, antisémite et discriminante, mais aussi d'images portant atteinte à la dignité des enseignants-chercheurs, ce comportement constituant un trouble à l'ordre et au bon fonctionnement de l'établissement	Procédure normale
11	[REDACTED]	Avoir mis en vente des bons d'achat pour du matériel informatique délivrés dans le cadre du dispositif « aide numérique » alors même que cette vente est formellement interdite, ce comportement constituant un trouble au bon fonctionnement de l'établissement	Procédure normale

Les pièces des dossiers disciplinaires examinés peuvent être consultées à partir de la plateforme sécurisée de stockage distant UT-Box, accessible à partir du lien suivant: [REDACTED]

La Commission de discipline ne pouvant valablement délibérer que si la moitié au moins des membres appelés à siéger sont présents, je sais pouvoir compter sur votre présence à la séance susmentionnée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**La Présidente de la Commission de discipline  
Sandrine DALLET-CHOISY**



Signé électroniquement par  
Sandrine Dallet-Choisy Le  
14/06/2024 à 11:26